

Délibération 2024/09/10/03

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 septembre à 18h30 se sont réunis les membres du conseil municipal de La Neuville, sous la présidence de M Thierry DEPOORTERE, Maire, et suite à une convocation du 12 août 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 14

Etaient présents : M Thierry Depoortere, M Didier Boiron, Mme Danièle Cambier, M Dominique Dhalluin, Mme Nicole Lacante, M Ludwig Lesoin, Mme Aurélie Royer, Mme Valérie Vanlaer, M Michel Verhaeghe, M Jérôme Verriest, Mme Marine Verriest.

Absents excusés : Mme Christine Cossard donne pouvoir à M Thierry Depoortere. Mme Céline Laloyer donne pouvoir à Mme Valérie Vanlaer. M Régis Dupont donne pouvoir à Mme Danièle Cambier.

Objet : Reprise des concessions funéraires en état d'abandon au cimetière communal

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que plusieurs concessions perpétuelles ont été constatées en état d'abandon. L'ensemble de la procédure ayant été menée à son terme conformément aux dispositions réglementaires :

- Le procès-verbal de 1ère constatation de l'état d'abandon de concessions perpétuelles a été effectué le 12 février 2021 avec 26 concessions visées ; affiché à la mairie et sur la porte du cimetière et publié sur les supports numériques de la commune.
- Le procès-verbal de 2ème constatation de l'état d'abandon de concessions perpétuelles a été effectué le 26 juillet 2024 avec 26 concessions visées ; affiché à la mairie et sur la porte du cimetière et publié sur les supports numériques de la commune.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur la reprise des concessions, ce qui lui permettra ensuite de prendre l'arrêté individuel de reprise.

Pour remédier à cette situation et permettre à la commune de récupérer des emplacements délaissés, une procédure de reprise de ces concessions est prévue au Code Général des Collectivités Territoriales aux articles L 2223-17, L 2223-18, R 2223-12 et R 2223-23.

Il faut préciser que la commune reste propriétaire des emplacements concédés, la concession n'étant qu'un droit d'usage du terrain communal. Les concessionnaires ont toutefois le devoir d'entretenir l'espace ainsi mis à leur disposition.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

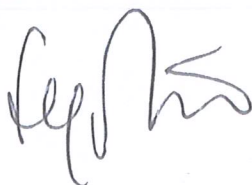
Après étude et délibération de l'exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents approuve :

- De reprendre les concessions en état d'abandon figurant sur la liste annexée.
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal individuel prononçant leur reprise dont elle assurera la publicité conformément à la réglementation en vigueur.
- De mettre en service certains terrains ainsi libérés, pour de nouvelles concessions.
- De charger Monsieur le Maire de prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à LA NEUVILLE, le jour mois an susdit

Pour copie certifiée conforme

Le Maire
Thierry DEPOORTERE



Liste des concessions perpétuelles constatées en état d'abandon

- **SAELEN** née **Marie DUBART** Concession n°51 délivrée le 12 novembre 1942
- **CARON Marc** Concession n°14 délivrée le 6 mai 1899
- **TURBELIN Alexandre** Concession n°3 délivrée le 1er avril 1891
- **LALAUT Zéphyr** Concession n°43 délivrée le 24 juillet 1935
- **HURTREZ Louis et François** Concession n°23 délivrée le 6 novembre 1905
- **HURTREZ Laurent** Concession n°8 délivrée le 27 septembre 1924
- **OCHIN Bernard** Concession n° 20 délivrée le 17 juillet 1901
- **PONROY LEMAIRE** Concession n°4 délivrée le 5 décembre 1893
- **FRISCOURT Louise** Concession n°46 délivrée le 22 avril 1937
- **VANHOVE BEYAERT** Concession n°10 délivrée le 5 janvier 1925
- **DUPONT WARIN** Concession n° 38 délivrée le 8 février 1932
- **HOTTIN LOHIER** Concession n° 31 délivrée le 7 décembre 1928
- **BIGOTTE Louis** Concession n° 48 délivrée le 27 juillet 1939
- **KERTEUX Firmin** Concession n° 54 délivrée le 8 septembre 1948
- **DESPLANQUES Charles** Concession n° 68 délivrée le 12 juin 1952
- **LOHIER Louise Vve CORNARD** Concession n° 78 délivrée le 15 mars 1957
- **ALLART Rosalie** Concession n° 100 délivrée le 31 juillet 1967
- **GAUTHIER Etienne** Concession n° 29 délivrée le 7 décembre 1928
- **GAUTHIER PLAETENS** Concession n° 2 délivrée le 16 juin 1922
- **GAUTHIER Etienne** Concession n° 83 délivrée le 18 septembre 1958
- **FOUQUART DELCROIX Amélie** Concession n° 55 délivrée le 9 décembre 1946
- **LEGRAIN Clémence** Concession n° 22 délivrée le 8 avril 1927
- **DILLIES Julie** Pas d'acte de concession emplacement plan n°35
- **FOUQUART Ferdinand** Pas d'acte de concession emplacement plan 55
- **FAMILLE VALOIS** Pas d'acte de concession emplacement plan 59
- **LOHIER Marie Sophie** Pas d'acte de concession emplacement plan 2